



culturels. On ne va pas comprendre pourquoi les gens pensent d'une autre manière que nous. On sait qu'on va peut-être rencontrer des personnes qui n'ont pas la même apparence physique que les gens de notre pays.

La France a reçu et reçoit de l'immigration venant de plusieurs pays. Donc le pays est assez cosmopolite et il accueille différentes ethnies, différentes religions, etc.

C'est aussi une nation qui accepte également toutes les orientations sexuelles. La France est fondée sur des principes comme la liberté, l'égalité et la fraternité. C'est, d'ailleurs, la devise nationale.

Donc en France, il y a des lois et des règles de tolérance envers les individus. Ce sont des lois qui font partie du code pénal, mais aussi du code du travail.

Si vous apprenez le français et surtout si vous voulez vivre ou travailler en France, vous devez respecter ces lois et ces règles et les professeurs de français devraient vous en parler.

Alors, aujourd'hui, on va voir quelles sont les lois contre les discriminations basées sur l'ethnie ou sur l'orientation sexuelle. Donc, on va parler de racisme et d'homophobie. En même temps, vous apprendrez beaucoup de vocabulaire.

Pour commencer, on va parler du racisme. Premièrement, génétiquement parlant, une race humaine n'existe pas. Nous faisons tous partie de la même espèce et du même genre homo sapiens.

Il y a des races de chats et de chiens, mais pas d'humains.

Et parmi les humains, il y a différentes couleurs de peau, différentes tailles, différentes morphologies, différents traits du visage, etc.

Si on bronze au soleil, on peut même changer de couleur de peau !

Ensuite, selon l'endroit de la Terre où on naît, on est baignés dans une culture spécifique.

C'est pour ça que la France considère que les humains naissent tous égaux en droits. C'est le premier article de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Donc, en France, il est strictement interdit de discriminer quelqu'un en raison de son origine, de sa couleur de peau, de sa morphologie ou de son appartenance ethnique. En résumé, le racisme et ou les discriminations raciales sont punis par la loi.

Dans un premier temps, il y a les propos racistes comme les injures ou encore l'incitation à la haine. Il y a certains mots qui sont racistes et qu'on ne doit pas dire à quelqu'un en France.

Alors, je ne vais évidemment pas dire ces mots maintenant, mais vous trouverez facilement des listes sur internet. Je vous mets un lien vers une fiche wikipédia dans la description.

Certains adjectifs vont également transformer une nationalité en insulte. Par exemple, le mot "sale". C'est un adjectif qui a plusieurs sens. Peut-être que vous savez qu'il veut dire le contraire de propre. Mais, il veut aussi dire que quelque chose est méchant ou nuisible pour jurer, pour insulter.

On peut dire par exemple, "sale moustique", ce serait équivalent à "putain de moustique" en version vulgaire.

Donc si vous dite "sale + la nationalité", ça devient raciste, comme pour "putain de + la nationalité".

Mais il y a aussi des discriminations raciales, que ce soit dans les domaines comme l'emploi, l'éducation, ou l'accès aux services publics. Comme par exemple, un refus d'embauche de la part d'un patron en raison de l'ethnie de la personne ou de sa couleur de peau.

Donc ces comportements racistes sont punis par la loi. Les peines encourues, ça veut dire les peines risquées sont variables mais il y a des amendes et des peines de prison qui peuvent aller jusqu'à 45 000€ et un an de prison si les faits sont privés ou jusqu'à 75 000€ d'amende et 5 ans de prison si les faits sont publics.

Pour les victimes, plusieurs solutions sont mises en place. Bien sûr, elles peuvent porter plainte au commissariat ou à la gendarmerie la plus proche de chez elles.

Donc, on dit "porter plainte contre quelqu'un" ou "déposer une plainte contre quelqu'un" pour exprimer le fait qu'on dénonce une infraction aux forces de l'ordre.

Il y a aussi des associations qui peuvent aider et écouter les victimes.

Premièrement, je voudrais citer "Sos racisme" qui propose un numéro de téléphone gratuit à contacter pour avoir une assistance juridique gratuite.

Il y a aussi la LICRA (la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) qui propose aussi une aide juridique gratuite. Leur slogan est "*Se taire, c'est laisser faire*". Ce qui veut dire que si on ne dit rien, ça signifie qu'on autorise la personne à avoir un comportement raciste.

Ensuite, je voudrais parler du sujet suivant qui est l'homophobie. C'est le fait d'avoir un comportement homophobe, donc d'insulter, de discriminer ou d'être violent avec une personne homosexuelle.

En France, l'homosexualité était illégale jusqu'en 1982. Mais, elle a été définitivement dépenalisée en France par une loi du 4 août 1982.

Et depuis une loi de 2013, les couples homosexuels ont le droit de se marier.

Donc, de nos jours, l'homophobie est pénalisée.

Les victimes d'homophobie se sentent exclues socialement, souffrent psychologiquement et ont tendance à plus se suicider.

On fait une petite parenthèse scientifique, mais l'homosexualité est naturelle et existe chez plus de 1500 espèces d'animaux et l'être humain, depuis des millions d'années et dans toutes les civilisations.

Il y a toujours eu le même pourcentage d'animaux ou d'humains d'homosexuels.

Il y a même des couples d'animaux du même sexe qui élèvent des petits.

L'homosexualité chez les animaux est importante dans les relations hiérarchiques et sociales, comme chez les singes, par exemple.

Donc l'orientation sexuelle n'est ni un comportement à la mode, ni une déviance, ni une maladie mentale, ni quelque chose qui peut être modifié.

Cette orientation sexuelle est décidée juste avant la naissance en raison d'un pic de testostérone envoyé ou pas par la mère selon les recherches scientifiques de Jacques Balthazar, un chercheur en neurologie et zoologie, entre autres.

Bref, l'homosexualité est naturelle, même si vous essayez de vous y opposer. Vous ne pourrez pas changer l'orientation sexuelle d'une personne ni d'un animal, elle est décidée juste avant sa naissance.

Dans les pays où l'homosexualité est sévèrement condamnée, si les homosexuels avaient le choix, ils ne le seraient pas. Mais, ils n'ont pas choisi leur homosexualité.

Ce qui veut dire que l'orientation sexuelle n'est pas contagieuse ni héréditaire.

Donc n'ayons pas peur des homosexuels et laissons-les vivre leur vie tranquillement.

En plus, la sexualité des autres ne nous regarde pas. Comme dit l'expression française : "Ce ne sont pas nos oignons", ça veut dire que ce ne sont pas nos affaires.

Donc, les comportements homophobes sont punis par la loi par différentes peines de prison et des amendes selon la gravité des faits.

Comme pour le racisme, il y a des mots à ne pas dire parce que ce sont des insultes homophobes. Vous trouverez une liste dans le lien en description, de ces mots à ne pas dire. Je vous invite à lire cette liste pour connaître ces mots. Si vous tombez sur ces mots dans un contenu d'apprentissage

du français, vous devez le signaler. Je vous dis ça parce que j'ai déjà vu des professeurs de français enseigner des insultes homophobes en disant que ce sont des mots courants à utiliser. Alors, pour un homme, on peut simplement dire "un homosexuel" ou un gay.

Pour une femme, on peut dire "une homosexuelle" ou une lesbienne. Ce ne sont pas des insultes. Mais l'homophobie passe aussi par des discriminations, des stigmatisations et souvent de la violence envers les homosexuels.

Les victimes d'homophobie peuvent porter plainte en allant voir les forces de l'ordre.

Il y a également des associations qui sont là pour les aider. Notamment Sos homophobie qui propose un numéro de téléphone gratuit pour apporter un soutien psychologique. Ce sont des bénévoles qui répondent au téléphone.

Je n'ai pas cité toutes les discriminations liées au genre ou à la sexualité, mais il y a aussi la transphobie, par exemple.

Pour les contenus sur internet, que ce soit pour le racisme, l'homophobie ou d'autres infractions, on peut les signaler grâce à la plateforme française Pharos. Je vous mets le lien aussi dans la description.

Bien sûr, il y a encore plein d'outils pour lutter contre ces discriminations comme le Défenseur des droits, un organisme public qui aide aussi les victimes ou encore le site internet "antidiscriminations.fr"

Alors, j'ai parlé de ces lois en France, mais elles sont souvent communes à d'autres pays de l'Union Européenne.

Et il y a aussi des discriminations liées au handicap malheureusement.

Le gouvernement, les écoles et les entreprises organisent régulièrement des campagnes contre ces discriminations.

Mais les enseignants de français langue étrangère peuvent également participer à cette sensibilisation et transmettre les valeurs de la république française. C'est ce que j'ai voulu faire dans cet épisode.

Apprendre une langue, ce n'est pas juste apprendre du vocabulaire et de la grammaire, c'est aussi respecter la culture et les valeurs. Les mots qu'on choisit peuvent aider à être plus inclusifs et humains envers les autres.

On est pas obligés de tout aimer dans la vie, tous les goûts et les couleurs sont dans la nature. Mais on doit au minimum respecter ce que font ou décident les autres.

Pour progresser en français ou si vous voulez soutenir la chaîne et le podcast, vous pouvez acheter mon livre "*En route vers le français avec fluidité*".

C'est un livre avec les meilleurs

contenus du podcast + un contenu en exclusivité. Il y a bien sûr les versions audio et vidéo téléchargeables sans publicités. Mais aussi des anecdotes, des jeux de vocabulaire et encore d'autres bonus.

Cliquez sur le lien dans la description pour avoir toutes les informations.

Merci beaucoup d'avoir suivi cet épisode et à bientôt !